



CONSULTATION N° B25-03747

Fourniture de circuits gravés sur céramiques (ALN ou AL₂O₃) et de masques de gravure et programmes de découpe.

Information complémentaire au DCE n° 01

Date : 17/04/2026

Affaire suivie par : Mme Clémence MEKMENE

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des questions reçues jusqu'à ce jour et des réponses apportées par le CEA.

Questions des soumissionnaires	Réponses du CEA
<i>Est-il possible d'utiliser une autre technologie que la lithographie pour la gravure des circuits ?</i>	Non, le CEA a qualifié cette méthode. Il n'est donc pas possible d'utiliser une autre technologie que la lithographie pour la gravure des circuits.

oooOooo

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.